



## DISTRIBUTION DE LA PRESSE : SI ON ÉCOUTAIT LES TRAVAILLEURS

Depuis des mois, toutes les questions posées dans les débats sur l'avenir de la distribution de la presse et sur les décisions à prendre étaient suspendues à la remise et à la publication d'un nouveau rapport : le rapport Rameix.

Évidemment, les syndicats représentant majoritairement les salariés n'en ont pas été destinataires, mais certaines bonnes feuilles ont circulé dans la presse. À leur lecture, on y apprend notamment que le rapporteur, près de soixante-dix ans après le Conseil national de la Résistance, redécouvre les vertus de la mutualisation et suggère le rapprochement, peut-être la fusion, des deux messageries. Le rappel de ces évidences est sans doute salutaire mais un peu court lorsqu'il est nécessaire de refonder le système de distribution de la presse.

Dans le même temps, les militants CGT de Presstalis ont pris connaissance au siège de leur syndicat du projet d'« actualisation du schéma directeur du réseau de niveau 2 » mis au point par un cabinet « d'experts » de Kurt Salmon. Ce projet ambitionne de tailler encore et toujours dans le réseau des dépositaires et de licencier des centaines de salariés. Il propose de dépenser en frais de transport les hypothétiques économies réalisées par la fermeture des dépôts. Cette politique obsessionnelle de la réduction du réseau a toujours comme conséquence de dégrader la distribution de la presse.

Ces deux contributions n'apportent pas de réponses, ni même de pistes à ce qui est en question.

Le problème est bien de reconstruire la distribution de la presse en France sur la base des principes et des valeurs de pluralisme, de démocratie qui furent ceux du Conseil national de la Résistance, qui ne font pas bon ménage avec le libéralisme. Le gouvernement a aujourd'hui l'opportunité de refaire vivre ces valeurs et de reconstruire un système moderne, efficace et juste.

Durant des décennies, les éditeurs ont été sous l'autorité de l'opérateur des NMPP, le groupe Hachette, qui était l'interlocuteur des pouvoirs publics. Depuis son retrait, force est de constater qu'ils font chaque jour la démonstration de leur incapacité à gérer seuls un système mutualisant les coûts et égalitaire dans le traitement des titres.

Depuis une vingtaine d'années, de grands groupes se sont installés dans le paysage de la presse et y ont prospéré. Ils ont développé des conceptions économiques et sociales très éloignées des valeurs coopératives. Dans la même période, des « stratèges » des NMPP ont fait grandir les MLP pour créer, pensaient-ils, une fausse concurrence, avec l'objectif d'affaiblir la CGT dans ce secteur pour remettre en cause le statut des personnels.

.../...

Face à cette situation, la réforme législative de juillet 2011 n'a pas été à la hauteur de la situation. Pire, elle a entériné des règles libérales pour la distribution de la presse. De plus, les décisions du Conseil supérieur des Messageries et de l'Autorité de régulation qu'elle a instituée sont systématiquement contestées.

Aujourd'hui, deux directions se présentent aux acteurs de la branche, et particulièrement au nouveau gouvernement :

- Soit s'inscrire dans celle chaotique des dernières années, qui peut se résumer ainsi : les principaux éditeurs font ce qu'ils veulent, se servent du système au moindre coût et se tournent vers l'État pour régler l'addition. Et celui-ci paie, regarde ou applaudit à la fermeture de centres, aux licenciements, à la dégradation du service, à l'asphyxie du pluralisme...
- Soit refonder le système, en se servant des aides à la presse comme moyen de la réguler, l'État n'étant plus bailleur de fonds mais acteur économique et social.

Il faut rebâtir à partir de principes simples dont le principal est bien que l'information n'est pas une marchandise. La distribution de la presse est un outil de la mise en œuvre de ce principe. Elle ne doit pas être soumise aux règles de la concurrence. L'existence de deux ou plusieurs entreprises de messagerie de presse ne se justifie pas. L'Etat doit aider la presse en assurant sa distribution à travers une entreprise où il serait actionnaire tant qu'il participe à son financement. Les éditeurs ne sont pas prêts de demander à l'État d'arrêter de financer leurs activités. Si l'Etat finance, il doit pouvoir décider de la politique à mener.

Il est donc indispensable de revoir la répartition des aides à la presse pour en revenir, là encore, à la défense du pluralisme.

Que penser des aides aux titres les plus riches, les mieux pourvus en publicité, appartenant à des groupes dirigés par des milliardaires ? Que penser des aides à la presse pour des titres roulant sur l'or qui quittent la messagerie distribuant les quotidiens ? Que penser des aides qui favorisent les emplois payés en dessous du Smic, dans la précarité la plus totale et l'illégalité ?

Pour le SGLCE, rien ne justifie une nouvelle saignée des emplois et des entreprises de distribution.

C'est aux salariés qu'il faut maintenant demander leur avis et non aux « experts », rapporteurs et autres conseillers qui ne connaissent pas la réalité du métier.

Si des ajustements doivent être faits, c'est dans le cadre d'une vraie concertation et sans aucun licenciement.

Le regroupement des deux messageries entrainera la mise en œuvre d'un statut unique pour le personnel, le statut des personnels de Presstalis.

Le statut des salariés de la SAD sera étendu à l'ensemble des salariés du niveau II. Le statut des personnels de la SPPS sera bien entendu maintenu. Ce qui est à l'ordre du jour, ce n'est certainement pas un nouveau plan social dans la distribution de la presse mais la mise en place de droits et de garanties collectives pour tous les travailleurs.